



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



CSRS
Centre Suisse de Recherches
Scientifiques en Côte d'Ivoire



RSS-PASRES

REVUE DES SCIENCES SOCIALES

PROGRAMME D'APPUI STRATEGIQUE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMITE DE PILOTAGE

Président : KATI-COULIBALY Séraphin, Université Félix Houphouët-Boigny

Vice-président : Marcel TANNER, Institut Tropical Suisse

Vice-président délégué : BONFOH Bassirou, Centre Suisse de Recherches Scientifiques

Membres : TRAORE Seydou, FISDES
HOEGAH Théodore, Représentant du Secteur Privé

Observateurs : BIAKA Zasseli Ignace, Président du Conseil Scientifique
SANGARE Yaya, Secrétaire Exécutif, secrétaire de séance

COMITE SCIENTIFIQUE

- AKA-EVY Jean-Louis, professeur titulaire, Université Marian Nguouabi de Brazzaville
- AKAPKO Yaovi, professeur titulaire, Université de Lomé
- AKINDES Francis, Professeur titulaire, Collège de France, Université Alassane Ouattara de Bouaké
- BANCOLE Alexis, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi
- BIAKA Zasseli, professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan
- BONGO-PASI M. Sangol, Professeur titulaire, Université de Kinshasa
- DIAGNE-MBENGUE Ramatoulaye, professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop de Dakar
- HOUNSOUNON-TOLIN Paulin , Maître de conférences, Université d'Abomey Calavi
- KONE Cyrille B., Professeur titulaire, Université de Ouagadougou
- NIAMKEY Koffi, professeur titulaire, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan
- POAME Lazare, professeur titulaire, membre associé de l'Académie Royale de Belgique, Université Alassane Ouattara de Bouaké
- QUASHIE Maryse Adjo, Maître de Conférences, Université de Lomé
- SAWADOGO Mahamadé, professeur titulaire, Université de Ouagadougou

COMITE DE LECTURE

- Professeur ANOH Paul, Géographie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (COTE D'IVOIRE)
- Docteur Nacoulma GOAMA, Géographie, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Professeur N'DOUBA François, Psychologie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (COTE D'IVOIRE)
- Docteur DE CHACUS Sylvie, Maître de Conférences, Psychologie, Université Abomey-Calavi (BENIN)
- Professeur BADINI Amadé, Philosophie, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Professeur OUATTARA Tiorna, Histoire, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Professeur BATENGA Willy, Histoire, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Docteur TOSSOU Cocou, Maître de Conférences, Sociologie, Université Abomey Calavi (BENIN)
- Docteur MALGOUBRI Pierre Maître de Conférences, Linguistique, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

COMITE DE REDACTION

- Dr OUATTARA Lhaur-Yaigaiba Annette, Sociologie, Rédacteur en Chef, Université Nangui ABROGOUA
- Dr DAYORO Arnaud Kévin, Sociologie, Rédacteur en chef adjoint, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAO KOUAME, Philosophie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr KONIN Séverin, Histoire, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr ABOYA Narcisse, Géographie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr KRA Kouakou Appoh Enoc, Linguistique, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAPO Ludovic, Lettres Modernes, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr N'Dri Eugène, Psychologie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication

Professeur BIAKA Zasseli Ignace

ADMINISTRATION

Secrétaire Exécutif du PASRES,

Centre Suisse de Recherches Scientifiques, KM 17, ADIOPODOUME sur la route de DABOU.

Tél : (225) 23 47 28 29;

Fax : (225) 23 45 12 11;

01 BP 1303 ABIDJAN 01

Pasres@csrs.ci

SOMMAIRE

Elisabeth Ella BAKI : Les céramiques rituelles (mmas) dans la perpétuation des pratiques et pouvoirs ancestraux dans le sud-est de la Côte d’Ivoire	3
Blaise-Noël BOIDOU : Quelques éléments de connaissance sur le profil sociodémographique des participants de la Côte-d’Ivoire au MOOC Certice Scol	11
COULIBALY Drissa : L’influence mande en pays djimini	25
IBRAHIMOU Hamadou : Kohi club de maroua (1964-2014), d’une notoriété connue à une décrépitude continue	37
Sibiri Luc KABORE : Les difficultés d’acquisition du français des apprenants «moorephones» dans les écoles primaires au Burkina Faso	51
KONATE Moussa : Les actions de Félix Houphouët-Boigny envers la communauté musulmane en Côte d’Ivoire	62
KOUAKOU Yao Marcel : Querelles entre territorialistes et confédéralistes autour du processus d’intégration en Afrique noire française à la veille des indépendances	69
Irissa ZIDNABA : Les migrations des enfants et jeunes au Burkina Faso : entre pauvreté, crises et défis	82
Sadji N’Gbansohfi GBANDEY : Facteurs d’attraction et de rétention et comportements de citoyenneté organisationnelle des agents de la direction des transports routiers et ferroviaires (dtrf) du togo	95

**LES CERAMIQUES RITUELLES (MMAS) DANS LA PERPETUATION DES PRATIQUES ET
POUVOIRS ANCESTRAUX DANS LE SUD-EST
DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**CEREMONIAL CERAMICS (MMAS) IN THE PERPETUATION OF ANCESTRAL PRACTICES
AND POWERS IN SOUTH-EAST
CÔTE D'IVOIRE**

Elisabeth Ella BAKI*

RESUME

Les Akan ont depuis des temps accordés une place importante aux Mmas dans la gestion du pouvoir ancestrales. la réflexion sur les Mmas des Agni Sanwi dans le Sud-est ivoirien, met en exergue un chapitre tout aussi important de la production céramique de Côte d'Ivoire aux plans rituel et technique. Elle nous permet ainsi d'ouvrir un coin de voile sur des pouvoirs centraux forts et les rites dans cette partie du pays.

Les Mmas, statuettes en terre cuite, représentent le défunt d'une famille et sont utilisées à des fins médicales. On les rencontre également chez les populations Akan du Ghana. L'étude menée sur cette catégorie de céramique (statuettes) s'est effectuée à partir de la documentation, des entretiens semi-directifs et de l'observation participante. Au terme de cette étude, il en ressort que la confection des Mmas demande des dispositions spécifiques mimés par des rites et des cultes. Fort est de constater que l'intérêt du sacré prime sur l'objet tant qu'œuvre artistique. Les Mma occupent par conséquent une place primordiale dans la vie des populations qui l'utilisent.

Ceux-ci semblent avoir trouvé dans les figures de personnages importants, disparus, les moyens de construire des sociétés à structure hiérarchisée.

Mots-Clés : Céramique, rites, Mmas, Pouvoir, Akan

SUMMARY

The Akan have for longtime ago granted an important place to the Mmas in the management of ancestral power. The reflection on the Mmas of the Agni Sanwi in the South-East of Côte d'Ivoire, highlights an equally important chapter of the ceramic production of Côte d'Ivoire at ritual and technical levels. It thus, allows us to lift a corner of the veil on strong central powers and rites in this part of the country.

Mmas, terracotta statuettes, represent the deceased of a family and are used for medical purposes. They are also found among the Akan populations of Ghana. The study conducted on this category of ceramics (statuettes) was based on documentation, semi-directive interviews and participant observation. At the end of this study, it was found that the making of Mmas requires specific dispositions mimicked by rites and cults. It is clear that the interest in the sacred takes precedence over the object as an artistic work. The Mma therefore occupy a primordial place in the life of the populations that use them.

They seem to have found in the figures of important, disappeared characters, the means to build societies with a hierarchical structure.

Keywords : Ceramic, rites, Mmas, Power, Akan

* Docteur-Département d'Archéologie de l'Institut , des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD), Université de Cocody-Abidjan, bakiella2@yahoo.fr

INTRODUCTION

L'institution des cultes voués aux objets rituels principalement des statuettes Mmas (cf. Photo n°1) est connue des pratiques et coutumes ancestrales des Agni Sanwi, sous-groupe Akan vivant dans le sud-est de la Côte d'Ivoire (cf. Carte).

Photo n°1 : Figure funéraire Anyi représentant un musicien, début XXe



<http://fr.wikipedia.org/wiki/fichier-Anyi-memorial-figure.jpg>.



Carte : Le Sanwi dans le Sud-est ivoirien (Réalisation Kamelan, IGT : Baki Elisabeth Ella)

Les Agni sanwi, Akan lagunaires, pratiquent le système de descendance matrilineaire. Dans ce système, la succession, le pouvoir ou l'héritage se transmet de l'oncle au neveu utérin, c'est-à-dire, le fils de la sœur¹. Selon eux, il est plus facile de reconnaître la maternité d'un enfant que sa paternité. Dans cette société, l'enfant porte le nom de son père certes, mais il tient ses attributs (droits de succession, héritage, etc.) de la famille de la maternelle. Ce droit est axé sur les croyances en un dieu unique et suprême. Il puise son autorité et son pouvoir du monde sacré, mystique, visible et invisible. C'est cet univers qui donne sens aux statuettes en terres cuites et autres divinités, qui établissent des contacts directs entre les humains, le monde de l'au-delà des ancêtres et le monde spirituel². Comme instruments du pouvoir exécutif de l'autorité coutumière, elles permettent de maintenir l'ordre public.

La confection des statuettes et autres divinités impose le respect de moments rythmés de règles, de prescriptions à observer, de gestes précis. Dans le domaine de la fabrication des *Mmas*, seul le komian³ qui peut être un homme ou une femme, la plus âgée en état de ménopause est habilitée à les confectionner. Dans les royaumes Akan, le komian possède une très grande place en ce sens qu'elle occupe une place importante dans la protection du roi, de son royaume et de ses sujets.

La statuette confectionnée assure donc une fonction liturgique (sacré) et revêt d'une importance particulière. Son implication dans le pouvoir, est calquée sur un modèle mythique, qui garantit la pérennisation de la tradition identitaire du peuple qui la confectionne. Ainsi, comment les *Mmas* participent - ils à l'organisation et aux manifestations socio-culturelles régies par la société Akan ? Et comment interviennent-ils dans la perpétuation des pratiques et pouvoirs ancestraux en pays Agni Sanwi.

Répondre à ces questions nous renvoie à articuler l'étude autour de trois axes principaux à savoir :

- Les représentations sociales de la céramique rituelle,
- L'identification et la description des pratiques culturelles dans la production,
- Les enjeux liés aux pouvoirs et rôles des *Mmas*.

1- LES REPRESENTATIONS SOCIALES DE LA CERAMIQUE RITUELLE

Les Agni sanwi comme tout Akan d'ailleurs croient en un dieu unique et suprême. Ce dieu est visible dans tout ce qui constitue la vie astrale, cosmique et terrestre comme le ciel, la lune, le soleil, la terre, les plantes, etc. Pour être en harmonie et en contact avec ces éléments, les populations Agni sanwi communiquent avec leurs dieux par l'entremise d'objets sacrés. Ces divinités sont vénérées, célébrées et adorées sur différents supports : soit en bois, en liquide, en pierre, en matière métallique ou en argile. En pays Agni Sanwi, il existe des jours spécifiques issus du calendrier traditionnel réservés aux différents dieux, aux cérémonies religieuses. Avant la période coloniale, il y avait quatre (4) jours sur les sept (7) que compte la semaine qui leur étaient consacrés. Un jour pour le dieu du ciel (*nyamyé*), un autre pour le dieu de la terre (*asré*), le troisième pour le dieu local et un quatrième pour les ancêtres et leurs symboles divers : chaises des chefs et statuettes représentant les défunts⁴ (*Mmas*).

Ces populations croient à la réincarnation de l'âme d'un corps dans un autre corps après la mort. Un individu ne meurt jamais, il va dans un autre monde, il se réincarne dans le sein d'une femme. C'est un cycle d'existence à double face⁵ ; d'où l'importance des funérailles qui sont des liens entre le défunt et les vivants. Le défunt est considéré comme l'ancêtre des vivants. L'ancêtre, quant à lui, est celui ou celle de qui l'on naît par son père ou sa mère, tous ceux qui nous ont devancé, encore que nous n'appartenions pas à leur ethnie. Toutefois, les ancêtres sont perçus comme des forces spirituelles qui s'impliquent dans la vie sociale. Ce n'est pas l'âme et l'esprit de n'importe quel aïeul qui a de la valeur. La vénération des ancêtres se caractérise par des rites, des

1- (B.G.) NIANGORAN, 1965, Les Abouré, une société lagunaire de la Côte d'Ivoire, Annales de l'Université d'Abidjan, Lettres et Sciences Humaines I, pp.37-172.

2- Idem, 1985-86, l'univers Akan des poids à peser l'or. Les poids figuratifs, Nouvelles Editions Africaines-M.I.B., Vol2, 309 p. (p.25)

3- Un *Komian* est un prêtre, ou une prêtresse, initié selon les rites d'un ordre et qui incarne les *Boson* (esprits qui se manifestent au cours de leur initiation) auxquels il rend un culte durant les séances publiques de divination.

4- (L.) TAUXIER, 1932, Religions, mœurs et coutumes des Agnis de la Côte d'Ivoire (Indénié et Sanwi), librairie orientaliste, Paris, 255 P, p226

5- (E.E.) BAKI, op. cit, 2012-13, p.37

gestes accomplis par les membres du lignage et qui consiste à offrir à manger et à boire aux mânes des ancêtres. On leur adresse des doléances considérées comme vitales pour la survie de la communauté. C'est ce qui se fait lors de la célébration des fêtes qui marquent l'année nouvelle⁶. Pour pratiquer les rites culturels adressés aux dieux ou ancêtres, ces populations utilisent des objets qu'ils qualifient par moment de fétiche.

Le fétiche se définit comme étant un objet de culte animiste auquel des personnes attribuent une influence capable d'attirer fortune, conjurer le mauvais sort ou apporter le bonheur. Il est aussi selon les croyances des Agni Sanwi, une religion ou la manière de faire vivre les âmes des différents dieux, ancêtres et des vivants. Les mannes sont ainsi consultées pour toutes choses.

En outre, les populations Agni Sanwi perçoivent les Mmas comme des objets qui représentent les défunts ; donc l'ancêtre et la représentation du génie ou d'un esprit. Dans tous les cas, ils incarnent des forces spirituelles qui s'impliquent dans la vie sociale.

Communicateurs directs des dieux et des hommes, ils sont indispensables à la vie sur terre des hommes en leur servant de guide, de médecin, de remède, de juge. Pour que les dieux puissent exaucer leurs vœux, les hommes se sont donnés ou prescrits certaines règles. Ce sont les interdits, les totems, les pactes, etc.⁷

2- LES PRATIQUES CULTUELLES DANS LA PRODUCTION DES MMAS

Les pratiques culturelles sont régies par un certain nombre d'exigences, de normes ; d'où l'existence des interdits. Ceux-ci sont à la fois justifiés du fait qu'ils apparaissent comme un puissant moyen de régulation des rapports sacré-profane⁸.

- Rites liés à l'obtention de la matière première (l'argile)

La matière première qui est l'argile apparaît comme un élément important pour les populations enquêtées. L'argile est la matière première vivante, l'élément précieux et prestigieux par lequel les prières adressées au génie protecteur lui parviennent facilement. L'argile est une production permanente de la terre. Au-delà de cet aspect, la terre (Asré Yaba en Agni) et le ciel (nyamyé en Agni et Nana Nyamlin Kouan en N'zima) sont selon les croyances Akan (NIANGORAN (1985)⁹ deux éléments cosmiques ou corps célestes créés avant tout autre chose. Dans l'ordre des choses, selon eux le ciel fut créé d'abord puis la terre. Ils sont considérés comme des dieux, des êtres animés de sexes différents ; ce qui implique l'utilisation de l'argile dans la confection des Mmas.

Pour cette confection des Mmas, l'artisan utilise deux types d'argile obtenus par le même procédé. Il a donc besoin d'une argile grossière et d'une autre plus fine. L'argile grossière contient de la matière organique¹⁰ (des fibres végétales, de l'herbe, des feuilles mortes. Quant à l'argile fine, elle est une argile de grande qualité, homogène, douce comme si elle avait été préalablement choisie, longuement travaillée, tamisée, malaxée¹¹. Chez ces peuples comme partout ailleurs en Afrique (référence ?), le pouvoir, la force, le respect des valeurs socio-politiques, culturelles, religieuses et le bon fonctionnement des sociétés traditionnelles ou rurales dépendent du respect des règles, des rites et interdits prescrits.

Ces argiles sont récupérées selon des règles bien définies. Celles-ci sont liées à son extraction :

- On se badigeonne de kaolin blanc,
- On se revêt de blanc et on porte aussi des perles blanches,

6- Idem, pp.26-27

7- Ibidem, pp.35-36

8- (K.S.) KOUASSI, mars 2016, « ARCHEOLOGIE ET INTERDITS. Une analyse, du point de vue de quelques sociétés rurales de Côte d'Ivoire (Afrique de l'ouest). » : pp.51-68, in Abdoulaye Camara et Vincent Négri (dir.), La protection du patrimoine archéologique. Fondements sociaux et enjeux juridiques, Paris, L'Harmattan, 246 p, p.3

9- (B.) NIANGORAN, op. cit., 1985, pp 33-34

10- (J.) POLET, Archéologie des îles du pays Eotile (Lagune AB Y, Côte d'Ivoire) Thèse de Doctorat d'Etat Es-Lettres et Sciences Humaines, université de Paris 1 panthéon – Sorbonne, V 2, Décembre 1988, pp 559

11- (E.E.) BAKI, op. cit, 2013-14, pp.34-35

- Les femmes en menstrues ne doivent pas se rendre sur le site ainsi que celles ayant commis l'adultère,
- Toute personne ayant eu des rapports sexuels la veille et le jour même.

Les différents sacrifices (règles) observés avant l'extraction de l'argile (dans les croyances populaires) visent à garantir la sécurité sur le site en évitant les glissements de terrain. ainsi qu'à l'obtention d'une argile de très qualité. Alors que cette argile ne se mélange jamais à un corps étranger¹².

- Rites liés à la confection

Vu le caractère sacré et prestigieux des objets rituels (Mmas), leur confection se tient dans le secret. Les Komians de sexe féminin sont soumises à des prédispositions émanant au bon déroulement du travail, à leur sécurité spirituelle et physique.

Les prédispositions sont des dispositions comme des interdits, des rites, des règles à observer avant et pendant la confection des objets rituels. Ils permettent aux potières chargées de la confection d'être en harmonie directe avec les défunts et les esprits protecteurs (Mmas). Dans le cas des mmas, à la mort d'une autorité du royaume ou du village, l'on commandait à une femme âgée en état de ménopause. Cette dernière est une komian, expérimentée possédant un grand talent artistique et douée de clairvoyance pour faire une représentation en terre cuite du défunt. Elle reste avec le corps dans la chambre mortuaire et observe les traits physiques du défunt.

Dans d'autres cas, elle utilise son don de clairvoyance. A cet effet, elle regarde dans une cuvette contenant de l'eau, du kaolin et adresse une prière tout en prononçant le nom du défunt : « *après ton départ au pays de vérité, les hommes se préparent à célébrer ton jour. C'est moi qui suis désignée pour modeler ton Mma. Viens t'asseoir devant moi, inspire-moi, guide ma main afin que je te fasse un Mma magnifique et digne de toi. Viens prendre la boisson afin qu'après t'avoir représenté dans la terre, il ne m'arrive aucun mal.* ». Après la prière sur cette eau, elle voit apparaître effectivement le portrait du défunt à la surface de l'eau puis elle commence à modeler l'argile .

Mais pour être en harmonie avec les ancêtres, le défunt et elle-même, la potière, se soumettent à des obligations. Celles-ci sont constituées, d'une purification rituelle, d'une retraite solitaire dans un lieu caché, d'une abstinence sexuelle, d'une prière et méditation, d'un jeûne partiel accompagné d'interdits alimentaires, d'un jeûne total, d'une interruption de travail à la tombée de la nuit, d'une offrande en guise de sacrifice, de l'aumône et des dons divers . La case mise à la disposition de la potière pour la circonstance est un atelier dont l'accès est interdit au public¹⁶. De même, la confection de ces statuettes est strictement interdite à tous, seule la potière (komian) et ses collaboratrices sont chargées de confectionner l'objet.

La potière ne doit en aucun cas trembler et parler¹⁷. Enfin, les Mmas sont confectionnés le matin ou le soir à l'apparition de la rosée comme le déclarent les komian elles-mêmes. Par conséquent, les prescriptions et les interdits liés à ces objets ne nous autorisaient pas à les voir ni les toucher.

3- MMAS ET ENJEUX DU POUVOIR

A travers cette technique de production, l'on peut retracer l'origine des populations, leurs installations antérieures (migrations), les différents contacts avec d'autres peuples, pour savoir s'il y a eu emprunt, ajout ou conservation de la culture. Les Mmas décrivent un rappel des événements passés, des personnages importants

12- Dictionnaire en ligne de AàZ <https://www.larousse.fr> , <https://www.lerobert.com>

13- (J.J.) AMON D'ABY, 1960, Croyances religieuses et coutumiers juridiques des Agni de Côte d'Ivoire, Paris, Larose, 198 P, p.70

14- (C.H) PERROT, « NYAMWA ou l'accompagnement des morts par les Eotilé », in Rezo-ivoire.net, Centre de recherches africaines, Université Paris I, 2002, p30.

15- - (M.) CLEMENTINE et Faïk-Nzuji, La puissance du sacré : l'homme, la nature et l'art en Afrique Noire, Paris, Voyage intérieure, Maisonneuve et Larose, 1993, 184 pages, PP124-128

16- Ibidem, p.70

17- Ibidem, p.30.

comme les anciens rois, les chefs, les guerriers ayant participé à la vie du royaume et aux cérémonies religieuses. Les figurines en terre cuite, symboles représentaient aussi chaque roi souverain de l'époque concernée. Mais, aux dires des komian, ces figurines permettaient de connaître plus ou moins le nombre de dignitaire d'un village Akan. De ce fait, les Mmas représentent des portraits de défunt de haut rang certes, mais en réalité, ces statuette incarnent un canal, une voie d'accès aux dieux afin que les différents vœux soient exaucés. Ces statuettes jouent ainsi une fonction de communication entre les humains et les génies, les esprits et les ancêtres¹⁸. Outre cela, les pouvoirs, la divination rattachée aux statuettes constituent pour ce peuple, un moyen de déterminer la nature des problèmes liés à la communauté et d'en apporter des solutions potentielles.

Les populations Akan en particulier celles de Krindjabo et Ehouessebo croient au contrôle des entités spirituelles lors des rites propitiatoires. À cet effet, ils adorent des arbres et confectionnent des fétiches de bois, des statuettes en argile dont le rôle est d'éloigner le danger, les blessures, et de renvoyer le mauvais sort. Par exemple, les Mmas, sont censés procurer la fécondité aux femmes stériles. Pour enfanter, ces femmes doivent porter le Mmas sur la tête lors de la procession tout en adressant des prières aux esprits et aux génies. Dans un autre cas, les femmes sans enfant vont entretenir les bois sacrés où sont déposées les statuettes en terre cuite. Ces femmes espèrent que l'esprit d'un ancêtre viendra s'incarner en elles. Les objets en céramique voués au culte font partie des trésors familiaux. Ils sont conservés par un gardien, prêtre des sacrifices. Ces objets rituels sont adorés à titre individuel, par famille, par génération et par toute la communauté. Pendant les cérémonies d'adoration, l'ouverture ou le déplacement de chaque statuette est généralement précédé de longues invocations et d'offrande de boissons aux mânes des ancêtres et aux génies protecteurs de la communauté¹⁹. Les cérémonies faites à l'égard de ces divinités sont des moments pour établir le contact directe avec le monde spirituel ou de l'au-delà des ancêtres. C'est un moment d'apprentissage, d'initiation et de transmission des valeurs sociales et historiques divulguées depuis les ancêtres fondateurs aux jeunes des clans et de la famille royale²⁰.

Toute famille qui dispose de ce trésor ne peut s'en débarrasser au risque d'en payer les conséquences qui se matérialisent par la folie, un bouleversement des familles, l'apparition des maladies et même la mort²¹.

Les *kômians* reçoivent en retour des dons en nature, en matériel ou en espèces des patients, des habitants et du royaume. Les initiées sont aussi dotées d'un pouvoir de prévention des malheurs à travers des manifestations publiques, plus ou moins fréquentes, mais obligatoires à l'approche de la fête des ignames qu'elles mettent à la disposition de tous. Les *kômians* signalent alors les éventuels dangers qui guettent le village, les épidémies qui approchent ou les mauvais sorts jetés par des ennemis. Elles permettent ainsi au groupe de préparer l'avenir²². En un mot, la richesse et le rang social des individus étaient traduits non pas par leurs tombes qui étaient toutes uniformes et négligées, mais par leurs statuettes respectives²³.

CONCLUSION

Les Agni Sanwi, peuple dont le respect de la tradition, des valeurs cultures et religieuses sont le poumon de leurs différentes organisations qui régissent la communauté et le respect de la hiérarchie. Les statuettes rituelles en céramique (Mmas) dont les qualités techniques et les rites de production font d'elles des objets rituels culturels. Elles font partie intégrante de la vie des populations qui leurs accordent un intérêt hors du commun.

Bien évidemment, ils nous ont permis de savoir qu'au-delà de l'aspect artistique qu'elles représentent, les Mmas incarnent l'entité ancestrale, surnaturel doté de pouvoir, de forces et d'autorité. Par la force des rites et cultes c'est-à-dire des gestes, des paroles et des libations ces objets agissent et deviennent esprits. De ses fonctions de représentation du défunt, de thérapeute, de classification sociale, de point de repère historique du

18- (E.E) Baki, op.cit, 2012-13, p78

19- ENAN Edoua Koutoua Francis (Amon Ndoufou V), actuel Roi du Sanwi Krindjabo (Aboisso) Du 09au 16 Février-2010 et KOOYO Aloua,+90 ans chef des Kômian du sanwi, Ehouessebo (Aboisso), 09 Février 2010

20- (B) Niangoran op.cit, 1985, pp 25

21- (E.E) Baki, op.cit, 2012-13, p79

22- Konin AKA, « La vie musicale chez les Agni-n'dénéan » Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, 2007,87P

23- (F.J.) AMON D'ABY, Op. cit., 1960, pp.70-72

passé, les statuettes apparaissent comme des auxiliaires liturgiques ayant pour mission d'actualiser les événements du mythe de la création, d'en figurer les principales déités, d'assurer en rendant présent les contacts communiels de l'homme avec le sacré²⁴. Elles font partie intégrante des attributs royaux de pouvoirs en pays Agni Sanwi.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Enquête orale

Noms et prénoms	Âges (ans)	Fonction/Statut	Lieu de l'enquête	Date de l'enquête
KOOYO Aloua	+90 ans	chef des Kômian du sanwi	Ehouessbo (Aboisso)	09 Février 2010
ENAN Edoua Koutoua Francis (Amon Ndoufou V)	Inconnu	Actuel Roi du Sanwi	Krindjabo (Aboisso)	Du 09 au 16 Février- 2010
AGNARAMON Mossouma	73 ans	Ménagère (Kômian)		09 Février 2010

24- (B) HOLAS, Masques de Côte D'ivoire, société générale de banques en côte d'ivoire, imprimerie 24, Abidjan, 42p, pp8

- AMON D'ABY (J.J.)**, 1960, Croyances religieuses et coutumières juridiques des Agni de Côte d'Ivoire, Paris, Larose, 198 P.
- BAKI (E. E.)**, 2012-13, La céramique rituelle chez les Abouré et les Agni Sanwi, mémoire de maitrise, département d'archéologie, Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan/cocody, 103p.
- BAKI (E. E.)**, 2013 - 14, *Les Mmas du Sud-est de la Côte D'ivoire : Mode opératoire et fonctionnalité*, Mémoire de master II, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, 86 p.
- FAÏK-NZUJI (C.)**, 1993, La puissance du sacré : l'homme, la nature et l'art en Afrique Noire, Paris, Voyage intérieure, Maisonneuve et Larose, 184 pages.
- DESLAURIERS (P.)**, 1991 ; *Recherche qualitative* ; Guide pratique, coll. THEMA, Mcgrawhill, Montréal, 142p
- DIABATE (H.)**, 1984, Le Sannvin, un royaume Akan de la Côte d'Ivoire (1701-1901), sources orales et histoires, thèse de doctorat, université Paris I, Tome I,
- EKANZA (S-P.)**, 1968, « Origines et exodes des Agnis », Bulletin d'information de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale, Université d'Abidjan, n°1, pp 20-27
- HOLAS (B.)**, Masques De Cote D'ivoire, société générale de banques en côte d'ivoire, imprimerie 24, Abidjan, 42p, pp8
- KONIN (A.)**, 2007, « La vie musicale chez les Agni-n'dénéan » Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, 87 P
- KOUASSI (K.S.)**, mars 2016, « *ARCHEOLOGIE ET INTERDITS. Une analyse, du point de vue de quelques sociétés rurales de Côte d'Ivoire (Afrique de l'ouest)* » : pp.51-68, in Abdoulaye Camara et Vincent Négri (dir.), *La protection du patrimoine archéologique. Fondements sociaux et enjeux juridiques*, Paris, L'Harmattan, 246 p.
- NIANGORAN-BOUAH (G.)**, 1964, La division du temps et le calendrier rituel des peuples lagunaires de côte d'Ivoire, Paris, université de paris I, travaux et mémoire de l'institut d'ethnologie-LXVIII, institut d'ethnologie, musée de l'homme, 169P, PP 94-155
- 1965, *Les Abouré, une société lagunaire de la Côte d'Ivoire*, *Annales de l'Université d'Abidjan, Lettres et Sciences Humaines I*, PP.37-172.
 - 1985-86, *l'univers Akan des poids à peser l'or. Les poids figuratifs*, *Nouvelles Editions Africaines-M.I.B.*, Vol2, 309p.
- PERROT (C.H.)**, 2002, « NYAMWA ou l'accompagnement des morts par les Eotilé », in Rézo-ivoire.net, Centre de recherches africaines, Université Paris I, p30.
- POLET (J.)**, Décembre 1988, Archéologie des îles du pays Eotilé (Lagune AB Y, Côte d'Ivoire) Thèse de Doctorat d'Etat Es-Lettres et Sciences Humaines, université de Paris I pantheon – sorbonne, V 2, pp 559
- TAUXIER (L.)**, 1932, Religions, mœurs et coutumes des Agnis de la Côte d'Ivoire (Indénié et Sanwi), librairie orientaliste, Paris, 255 P, p226
- TAYLOR, STEVEN (J.) & BOGDAN (R.)**, 1984; *Introduction to qualitative Research Methods: the search for Meaning* ; New York, Wiley, 302 P.